Image not found or type unknown

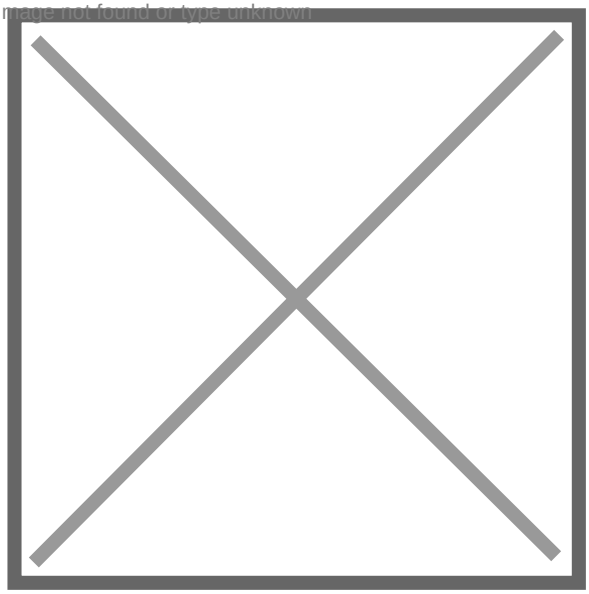

Fin de location refus du bailleur

Par **sabousabou**, le **22/12/2010** à **11:46**

Bonjour,
Il y a 10 mois j'ai envoyer un AR a mon proprietaire car je quittais mon logement.
Il n'ai jamais aller le chercher; donc a la fin de mon preavis je suis partie et je n'ai plus verser mon loyer. A l'heure actuelle il me demande de regler tous les loyers et fait intervenir un hussier aupres de mes parents qui étaient mes cautionnaires pour cet appartement que dois-je faire ?

Par **mimi493**, le **22/12/2010** à **12:40**

Payer. Le congé n'a pas été donné. Vous auriez du, une fois constaté que la LRAR n'avait pas été retirée (il a pu ne pas avoir l'avis tout simplement), envoyer votre congé via un huissier.

Vous lui avez remis les clefs quand ?
Vous avez la LRAR retournée non ouverte ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés